



Arbres &
Paysages d'Autan
31560 Nailloux

La Feuille

n° 4

d'Autan

Avril 1997

Rapport moral 1996

Notre association est née dans le courant du second semestre 1995, pour répondre aux besoins ressentis par de nombreux planteurs et aider les ruraux, agriculteurs ou non, à développer les plantations (linéaires et zones boisées).

Les enjeux pris en compte étaient :

- la reconstitution esthétique de notre paysage
- la lutte contre l'érosion et les nitrates
- la lutte contre les méfaits du vent

Bref, la sensibilisation à l'équilibre de notre environnement.

Les premières actions entreprises concernent :

- la formation des planteurs et candidats planteurs
- une information dans les communes pour tous les ruraux (conseils et aides).
- des projets communaux de plantations.
- des projets d'expérimentations (nitrates, ripisylves, érosion).
- un travail de sensibilisation et de partage dans les écoles.
- la création d'un journal pour vous informer.

Tout n'a pas été toujours très facile, et n'a pas toujours avancé aussi vite que nous l'aurions souhaité, mais nos premiers succès nous encouragent. Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre, développer et mener à bien l'ensemble de ces actions.

Continuons à réfléchir et agir ensemble pour sauvegarder notre patrimoine commun.

Pierre SUBRA

SOMMAIRE

Page 1	Rapport moral Paroles d'enfants de l'école de Montlaur
Page 2	La formation : Pour une approche écologique des boisements linéaires à l'échelle du paysage
Page 3	Les activités de l'association
Page 4	Le conseil d'administration
Page 5	L'orme
Page 6	Les aides publiques (1)

Paroles.....

Quand un arbre est petit, il ne faut pas l'habituer à lui donner à boire. Sinon après il faudra lui donner tous les 8 jours. Il doit chercher l'eau tout seul.

Il n'y a aucun arbre qui se ressemble : ils n'ont aucun le même bourgeon, le même fruit, la même feuille, la même écorce.

Ils ont aussi : une forme différente
une hauteur différente
un tronc différent

Quand on plante
un arbre, il ne faut pas
en planter un trop gros.
Il prend vite racine et
hop! Plantez-en un qui
soit adapté à votre
jardin.

**Il ne faut pas oublier
que l'Arbre est notre
ami ; donc il ne faut
pas le faire souffrir.**

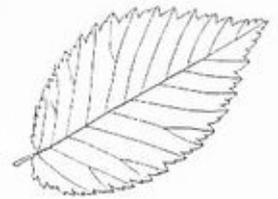
L'écorce c'est ce qui sert à
protéger l'arbre. Pour nous
c'est notre peau.

LE BOURGEON QU'IL Y A
TOUT EN HAUT DE
L'ARBRE EST COMME
NOTRE TÊTE ET DES FOIS
DES BRANCHES VEULENT LE
DÉPASSER ET À CE
MOMENT-LÀ IL FAUT
COUPER CETTE BRANCHE
QUI VEUT LE DÉPASSER.

Si la nature n'existait pas, il faudrait l'inventer

..... d'enfants de l'école de Montlaur

LA FORMATION



Orme champêtre

Notre formation a de plus en plus de succès. Une partie des stagiaires de 1996 a souhaité continuer et un nombre de plus en plus grand demande à participer cette année (46 participants en deux sessions). En plus des agriculteurs (50 %), se sont inscrits des représentants des mairies et de l'association Caminarem ; tous responsables et respectueux de la nature, à qui les intervenants ont apporté une rigoureuse connaissance scientifique.

Nos bulletins de l'année à venir seront enrichis des résumés des interventions des spécialistes.

POUR UNE APPROCHE ECOLOGIQUE DES BOISEMENTS LINEAIRES (HAIES ET RIPISYLVES) A L'ECHELLE DU PAYSAGE

Pour bien débattre, il faut comprendre, pour bien comprendre, il faut connaître (Rémi Barré)

Des Causses du Quercy à la forêt de la Barousse en passant par la vallée de la Garonne et les coteaux du Lauragais, la région Midi-Pyrénées nous offre une variété incroyable de paysages. Mais au-delà de l'émotion du premier regard, ces paysages recèlent une foule d'indices qui nous aident à comprendre et à appréhender leur genèse et leur fonctionnement.

La plupart du temps, derrière le mot paysage communément employé, il y a une approche liée à sa propre sensibilité : le promeneur regarde, le randonneur admire, le photographe immortalise. L'approche sensible, c'est-à-dire celle d'une première vision subjective permet d'apprécier les grandes masses de couleurs, l'architecture naturelle générale, les grandes lignes de force. Le regard se laisse accrocher par un détail intrigant (une ferme isolée), choquant (une ligne électrique)...

Pourtant, pour peu que l'on s'y arrête, avec le regard comme unique outil, il est possible de comprendre et de découvrir les forces et les éléments qui ont contribué à façonner et à structurer ce paysage. Pour cela, il faut un peu d'attention et un brin de méthodologie. Le regard doit se faire plus scrutateur et l'esprit va chercher à comprendre l'organisation dans l'espace des différentes unités paysagères et leur importance relative. Cette approche, plus fine et plus riche que la précédente, est celle de l'évaluation des facteurs dynamiques qui ont contribué à façonner le paysage. En plongeant dans les détails, on part à la découverte de son histoire, et l'œil averti peut distinguer et discriminer les différents facteurs (géologie, pédologie, climatologie, végétation, activités humaines, ...) qui, assemblés, forment le paysage.

Pour l'agriculteur, le forestier et plus généralement pour tous ceux qui vivent et travaillent dans l'espace rural, le paysage a une "dimension fonctionnelle" qui n'existe pas pour le promeneur. Ces "utilisateurs" façonnent le paysage jour après jour. Leur travail est étroitement lié aux réalités physiques de l'espace et, en retour, ils vont adapter, modeler, transformer l'espace qui les entoure.

L'approche à l'échelle du paysage : une approche globale

Nous posons le doigt sur la notion d'échelle qu'il est fondamental d'appréhender pour bien comprendre la suite de notre propos.

Pour les acteurs de l'espace rural (agriculteurs, forestiers, ...), c'est à l'échelle de la parcelle ou, au mieux, de l'exploitation, que se situent leurs préoccupations. Pour les utilisateurs et les gestionnaires (promeneurs, gestionnaires de collectivités, gestionnaires des eaux, ...), c'est à une



Fleur d'orme champêtre

échelle plus vaste que se situent leurs préoccupations. C'est l'échelle de l'écosystème. Ainsi, on passe instinctivement d'une petite à une grande échelle et *vice versa* et on introduit l'idée d'une suite continue et progressive d'événements qui peuvent être eux-mêmes hiérarchisés en même temps que complexifiés.

Les processus écologiques et socio-économiques qui contrôlent la dynamique des paysages se déploient sur de vastes échelles d'espace et de temps. Un aménagement raisonné de l'espace rural ne peut se faire que dans le cadre d'une compréhension des processus qui orientent sa dynamique au niveau du bassin.

Mais si, en pratique il est parfois difficile de faire coïncider intérêt général et intérêt privé, de plus en plus

souvent les acteurs consentent à confronter leurs points de vue et les notions de fonctionnement global sont de mieux en mieux comprises et acceptées par tous.

Il paraît important de comprendre les mécanismes qui dirigent et gouvernent les changements intervenant dans l'espace rural, leurs tenants et aboutissants notamment pour ce qui concerne les érosions de bassin, les pollutions diffuses, les impacts sur la diversité biologique, sur la faune et la flore... et les rôles que peuvent jouer les boisements linéaires pour réduire ou supprimer les effets néfastes des perturbations engendrées par ces dysfonctionnements.

C. RUFFINIONI

Les activités de l'association

Nous vous parlions dans notre premier bulletin de nos ateliers de travail et de leurs projets. Certains ont été réalisés, d'autres sont en attente, de nouveaux sont nés...

Formation-information :

- Quatre bulletins par an avec des fiches d'arbres qu'on enverra avec chaque numéro.
- Nos stages de formation qui ont un grand succès, de plus en plus d'inscrits. Les stagiaires ont apprécié la formule théorie en salle le matin, pratique sur le terrain l'après-midi. Certains souhaitent un deuxième voire un troisième stage. Ils sont organisés en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et subventionnés par le FAFEA. Pour que nous en bénéficions, il faut un minimum d'agriculteurs actifs (ni les retraités ni les double-actifs ne sont pris en compte). Nous demandons donc aux exploitants de participer plus nombreux à nos stages. Leur présence apporte une grande richesse à la discussion et aux actions qui en découlent. Sur deux années, nous pouvons établir un bilan positif. Les quatre stages de formation ne se sont pas arrêtés là : les stagiaires ont répercuté leur nouveau savoir, ils ont fait partager et ont mis en pratique leur acquis.

Plantations :

- La formation a incité des ruraux non exploitants à planter des haies champêtres. Ces haies pourront servir d'exemple à tous les planteurs volontaires qui n'ont pas accès aux plantations subventionnées.
- Comme chaque année, avec l'appui du CFPPA d'Auterive, nous avons apporté notre aide à des planteurs.
- Nous avons répondu à diverses demandes de formation ou de conseils en matière de taille et entretien de haies, de reconnaissance des essences, d'implantation d'arbres, d'aménagement de bords de rivière et de lacs, ...
- Nous intervenons également dans les écoles qui le souhaitent sur des projets pédagogiques concernant l'arbre et son rôle dans l'environnement.

L'A.P.A. à l'école :

- Les élèves de l'école de Montlaur ont participé à une journée de plantation de haies chez M. Et Mme AGAR avec leur institutrice et Janine CRANSAC pour l'A.P.A. Ce fut une journée agréable d'échange et de partage dans la bonne humeur. En prélude à cette journée, une après midi en classe avait permis de sensibiliser les enfants à l'observation de la nature et au respect de l'environnement.

Les projets.:

- Une étude paysagère sur une commune avec la participation de l'ENFA, l'INRA, l'IDF et d'une stagiaire.
- Elaboration de documents de reconnaissance d'arbres et arbustes avec la collaboration de communes et d'écoles (Projet pédagogique).
- Plus d'informations seront données dans le prochain numéro.

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

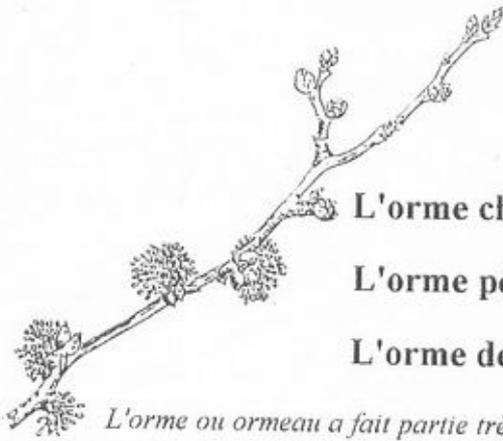
L'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 6 février 1997 a procédé à la réélection aux postes d'adminis-trateurs de Mesdames **Yvonne GUERRE**, **Béatrice SACEREAU**, Messieurs **Michel CRANSAC**, **François LACONDE**, et à l'élection de Mesdames **Siham LORIGNY** et **Françoise HYGOUNENC**.

Le conseil d'administration a élu un nouveau bureau :

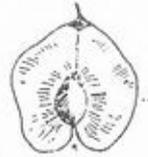
Président	M. SUBRA Pierre
Vice président	M. CROUTCH J. Pierre
	M. ANDRIEU Serge
	Mme CRANSAC Janine
Secrétaire	M. PAUPE Christian
Secrétaire Adj	Mme LORIGNY Siham
Trésorier	M. BONNET J.Marc
Trésorier Adj	M. ESPITALIER J.Marc
Membre	Mme ARNAUD Christiane
	Mlle CIBIEN Cathy
	M. CRANSAC Michel
	M. DELAY Nicolas
	M. FIGNES François
	Mme GUERRE Yvonne
	Mlle HYGONENC Françoise
	M. LACONDE François
	M. MITTOU Hubert
	Mlle SACEREAU Béatrice
	M. THIL Christian
	M. ZAMITH Hervé

L'association souhaite étendre sa représentation au niveau des communes, si vous voulez participer à nos actions à ce niveau, vous pouvez en faire part à votre responsable cantonal. Des projets sont en cours de réalisations, votre aide nous serait très précieuse.

L'Assemblée générale a fixé le montant de l'adhésion à 60 F minimum. Adhérez et faites adhérer vos amis en contactant l'administrateur local qui vous donnera tous les renseignements utiles pour participer à la vie de l'association.



L'orme (famille des Ulmacées)



L'orme champêtre (*Ulmus minor* = *Ulmus campestris*)

L'orme pédonculé ou orme lisse (*Ulmus laevis* = *Ulmus pedunculata*)

L'orme des montagnes (*Ulmus glabra*)

L'orme ou ormeau a fait partie très longtemps de l'identité de nos campagnes, de nos fermes, de nos villages. Il a laissé son empreinte dans toutes les mémoires. Il est un des plus beaux arbres de nos régions. Il était le meilleur compagnon de l'homme.. Il était surtout planté dans les haies autour des fermes et au bord des routes.

Le plus connu et le plus utilisé est **l'orme champêtre**. Beaucoup moins fréquent l'orme pédonculé ou orme lisse, qui semble moins touché par la graphiose, mais son bois est beaucoup plus tendre que celui de l'orme champêtre et donc moins prisé. L'orme des montagnes ne se trouve pas dans le Lauragais.

L'orme s'adapte très bien à tous les sols, bien qu'il préfère un sol riche et frais qui lui permet d'atteindre la hauteur de 40 ou 50 m au bout de 2 ou 3 siècles. En Irlande, un orme abattu par un orage au 17ème siècle mesurait plus de 10 m de circonférence !

L'orme est facilement reconnaissable :

- sa feuille a un limbe dissymétrique à la base,
- ses ramifications ont une disposition particulière, en forme de palme. Les jeunes pousses sont alignées symétriquement de part et d'autre de la branche.

- sa floraison : les fleurs ,hermaphrodites, n'ont ni pétales ,ni sépales seulement un pistil entouré d'étamines fines et fragiles 'une multitude de fleurs qui ne durent que quelques jours mais qui illuminent le houppier en rose sombre..

- sa fructification : est tout aussi rapide. Les samares lenticulaires vert jaune pâle se voient bien puisqu'il n'y a toujours pas de feuilles. Les jeunes fruits sont comestibles, ils ont un goût agréable et peuvent se manger en salade ou nature !

Les feuilles aussi sont comestibles. En période de famine, elles étaient préparées comme la choucroute ou les épinards. Beaucoup plus récemment elles servaient encore de nourriture aux animaux.

Pendant des siècles, l'orme a été employé comme **plante médicinale**. L'écorce, en décoction ou en pommade, soignait les maladies de la peau, la diarrhée, les rhumatismes, etc. Il était tellement utilisé qu'au 18ème siècle, on a dû interdire le prélèvement des écorces sous peine d'amende ou de châtement corporel.

Mais ce qui fait encore de nos jours sa popularité, c'est son **bois magnifique**, un des plus beaux d'Europe, un bois dur et élastique, qui ne se fend pas. Il servait à faire les moyeux de charrettes, les jantes de roues mais aussi des affûts de canon au 17ème siècle. A Venise, les pilotis du Prado sont en orme et en aulne. A condition qu'il soit constamment immergé, il est indestructible. En 1600, les Romains en avaient fait des tuyaux de canalisation. Bien sûr, des ormes ont aussi servi à construire des bateaux. Aujourd'hui, il est encore utilisé en menuiserie et ébénisterie, lutherie, pour les objets de luxe et les fourneaux de pipe. Vous connaissez tous la beauté de la loupe d'orme.

Malheureusement il a été décimé par la **graphiose** : plus de 90 % des ormes sont morts en France. C'est un insecte, le scolyte, qui inocule la maladie (un champignon microscopique) à l'arbre. Le champignon empêche la sève de circuler et sécrète une toxine qui perturbe les échanges entre les différentes parties de l'arbre.

Peut-on espérer qu'un jour la maladie régressera et que nous reverrons la puissante et majestueuse **canure** de l'orme ombrager nos vies Je veux le croire.



Orme champêtre

Janine CRANSAC

Les aides publiques (source DRAF/IDF)

Boisements linéaires protégés : aide à l'investissement

Financement	- Etat (pour plus de précision sur les textes, contacter l'Association)
Description	- Il s'agit de la fourniture des plants, des travaux de plantation, de la préparation du terrain et de l'entretien pendant 4 ans.
Bénéficiaires	- Propriétaire privé, propriétaire public ayant fait une demande d'arrêté de protection
Renseignements	- Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de chaque département
Subvention	- 20 à 50 % du devis hors taxes (H.T.) des travaux
Conditions	- Formations à strate arborescente correspondant aux usages locaux, essences traditionnelles et champêtres. - Surface minimale de 500 m ² avec une largeur forfaitaire de 10 m. - Engagement d'entretien pendant 15 ans.
Remarques et observations	- La procédure de classement entraîne l'exonération de l'impôt foncier mais aussi l'interdiction de défrichement.
Dossier	- Dossier type à demander à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour demande d'agrément préfectoral.

Conditions particulières pour les boisements linéaires.

Superficie minimale du projet :

- Boisement linéaire seul ou couplé avec boisement en plein
 - si seul, projet = 2 ha,
 - si couplé, projet global = 4 ha,
 - si noyers et peupliers, projet = 2 ha

Equivalences linéaire/surface :

	largeur forfaitaire	équivalence
haie	10 m	1 km = 1 ha
alignement	10 m	1 km = 1 ha
bande boisée	10 m < L < 25 m	surface = L x linéaire

Essences éligibles :

- La liste sera fournie dans le prochain numéro de la Feuille d'Autan.

Structures de plantations admises :

- Modèles comportant des arbres de haut jet avec un mode de traitement adapté à la production de bois œuvre (suivi des arbres, élagage sur une certaine hauteur, accompagnement éventuel favorisant le développement d'un tronc de qualité)

Densités admises :

- haies et bandes boisées : 100 à 170 arbres par haies, soit 1 arbre tous les 6 à 10 m
- alignement : 80 à 250 arbres par haies, soit 1 arbre tous les 4 m (petites essences) à 12 m